



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE DM2024-005

AVIS PUBLIC est par la présente donnée par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, qu'il y aura session ordinaire du Conseil municipal le lundi 9 septembre 2024 à 19 h 00 à l'édifice municipal.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure concernant le lot 6 145 833.

Identification du site concerné : situé au 271, chemin de Saint-Fiacre, Secteur 1

Cette demande a pour but de : Réduire la marge latérale à 3,4 mètres au lieu de 5 mètres pour rendre conforme un bâtiment principal existant conformément à la grille de spécifications du règlement de zonage n° 19-353.

Lors de cette réunion, le conseil entendra toutes personnes intéressées souhaitant s'exprimer concernant cette demande de dérogation mineure.

Donné à L'Anse-Saint-Jean ce 14 août 2024.

Annick Boudreault, directrice générale / greffière-trésorière.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du conseil)

Je, soussignée, Annick Boudreault, directrice générale/greffière-trésorière, de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil entre 9 h et 17 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14 août 2024.

Annick Boudreault, directrice générale / greffière-trésorière